


800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3827-2012

Date : 18 février 2013

HEURE	REMARQUES
8 h 58	Début de l'audience
8 h 58	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
8 h 59	Mot de bienvenue par M ^c Lise Duquette et remarques préliminaires sur le déroulement de la rencontre préliminaire. Elle mentionne également que la rencontre d'aujourd'hui vise à fixer un échéancier pour entendre la question de la requête en irrecevabilité ainsi que celle concernant les demandes de renseignements
9 h 01	Remarques préliminaires de M ^c André Turmel, pour Tshiuetin Énergie et Hydroméga Services Inc.
9 h 05	Remarques préliminaires de M ^c Pierre Paquet pour HQT-HQD, qui demande si toute la preuve au dossier initial devait être versée au présent dossier sur le Système de dépôt électronique des documents (SDÉ)
9 h 08	M ^c Turmel répond que l'appel d'offres a été déposé dans le SDÉ comme document additionnel, ainsi qu'une liste des pièces amendée
9 h 10	M ^c Duquette propose des dates aux parties pour la tenue d'une audience. La date de l'audience est fixée au 18 avril 2013. Elle demande que les plans d'argumentation et cahiers d'autorités soient déposés dans le SDÉ au plus tard le 29 mars 2013
9 h 15	M ^c Turmel demande un délai jusqu'au 5 avril 2013 pour déposer son plan d'argumentation et ses cahiers d'autorités dans le SDÉ
9 h 16	M ^c Geneviève Bergeron, en remplacement de M ^c Jean Lortie, pour Deloitte Inc., mentionne qu'ils pourraient présenter une requête sur rejet
9 h 16	M ^c Duquette demande à ce que si Deloitte produit une telle requête, qu'elle soit produite au plus tard le 15 mars 2013 et que le plan d'argumentation et les cahiers d'autorités soient déposés au plus tard le 29 mars 2013
9 h 18	M ^c Duquette corrige la date de dépôt du 29 mars 2013, pour la remplacer par le 28 mars 2013, la première date étant un congé férié
9 h 19	Remerciements et fin de l'audience
	 , greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
RENCONTRE PRÉPARATOIRE
DU 18 FÉVRIER 2013**

DOSSIER : R-3827-2012

**Tshiuétin Énergie et Hydroméga Services inc. - Demande de révision à l'encontre de
la décision D-2011-175 dans le dossier R-3774-2011**

La Régisseur désignée dans ce dossier est : M^e Lise Duquette ✓

Le procureur de la Régie est : M^e Amélie Cardinal ✓

La requérante est :

Tshiuétin Énergie et Hydroméga Services Inc.
Représentée par M^e André Turmel ✓ *présent AM*

Les intervenants sont :

DELOITTE Inc. *non*
Représentée par M^e Jean Lortie *présente AM* **Me Geneviève Bergeron** ✓

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORTEUR ET HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
Représentée par M^e Pierre Paquet (M^e Adina Georgescu)

présent AM
**A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début: 8h58

Fin: 9h19